

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21745 - 80ÈME ANNÉE

Conséquence du mode de consommation et de la sécheresse

Crise de l'eau dans 6 communes à La Réunion

La sécheresse à La Réunion s'aggrave, avec désormais six communes en niveau de crise — Bras-Panon, La Plaine-des-Palmistes, Salazie, Le Port, Sainte-Marie et Saint-André — et d'autres en alerte renforcée. Des coupures d'eau sont mises en place, et les autorités appellent à des restrictions strictes. Le déficit de précipitations impacte l'agriculture. Face à cette crise, la récupération des eaux de pluie et la remise en cause du système importé de consommation sont des solutions à envisager mais difficiles à mettre en œuvre.

La Réunion est confrontée à une sécheresse persistante qui s'aggrave au fil des années, transformant un phénomène autrefois exceptionnel en une norme. Depuis le dernier comité sécheresse, quatre nouvelles communes — Bras-Panon, La Plaine-des-Palmistes, Salazie et Le Port — ont atteint le niveau de crise, rejoignant ainsi Sainte-Marie et Saint-André. D'autres communes, telles que Saint-Benoît, La Possession et Cilaos, sont placées en alerte renforcée. Ces niveaux d'alerte ont conduit à l'application de mesures de gestion strictes, définies par l'arrêté préfectoral du 11 décembre, incluant des coupures quotidiennes d'eau dans plusieurs quartiers des communes les plus touchées.

« Niveau des ressources alarmant »

Un communiqué de la Préfecture de La Réunion publié le 17 janvier dernier indique que « le niveau des ressources est alarmant dans ces secteurs, et les autorités gestionnaires du réseau sont en alerte », tandis que le comité sécheresse a demandé « la mise en œuvre des mesures générales de restriction des usages de l'eau ». Cette situation met en lumière les défis majeurs liés à la gestion de l'eau sur l'île, ampli-

fiés par les effets du changement climatique.

Rappelons que Météo-France a confirmé que décembre et début janvier des plus chauds depuis le début des relevés, avec un déficit de précipitations particulièrement marqué sur une large partie Est de l'île. Cette tendance indique un important retard de la saison des pluies et de la saison cyclonique.

Généraliser la récupération de l'eau de pluie

La sécheresse a des répercussions directes sur l'agriculture, mettant en péril la viabilité économique de nombreuses exploitations. La CGPER a d'ailleurs interpellé le préfet de La Réunion sur cette question. Le syndicat demande que l'ensemble des 24 communes de La Réunion soit déclaré en zone de calamité agricole en raison de la sécheresse exceptionnelle. Ceci permettra aux agriculteurs de pouvoir être indemnisés, car ils ne peuvent pas être assurés.

Face à cette crise, des mesures d'adaptation peuvent être envisagées. La généralisation de la récupération des eaux de pluie est l'une des solutions pour réduire la dépendance aux ressources en eau potable et atténuer la pression sur les nappes phréatiques. Cependant, cette pratique reste marginale à La Réunion, en partie en raison de la domination de grandes sociétés françaises sur le marché de l'eau potable, qui n'ont pas intérêt à promouvoir des initiatives réduisant la consommation d'eau facturée.

Remise en question du modèle de consommation

La situation actuelle appelle à une remise en question du modèle de consommation de l'eau à La

Réunion. Avec une consommation moyenne de 180 litres d'eau potable par personne et par jour, il devient urgent de remettre en cause ce modèle importé. Des initiatives telles que la réduction de la consommation des plus gros utilisateurs, la promotion de la récupération des eaux de pluie et la mise en place de politiques publiques favorisant une gestion durable de la ressource en eau sont autant de pistes à explorer pour faire face à cette crise sans

précédent.

La sécheresse à La Réunion n'est plus une exception mais tend à devenir la norme. Cette réalité impose une adaptation rapide des habitudes de consommation pour assurer un avenir durable pour tous.

M.M.

Deux pays des BRICS renforcent leurs relations

La Russie et l'Iran consolident leur alliance stratégique avec un nouvel accord

Le président russe Vladimir Poutine et son homologue iranien Masoud Pezeshkian ont signé vendredi à Moscou un accord de partenariat stratégique global au Kremlin. Le nouvel accord remplace un précédent cadre de coopération signé en 2001 et reflète le niveau renforcé des relations entre les deux nations.

Le nouvel accord signé entre la Russie et l'Iran vendredi marque une avancée majeure dans les relations bilatérales entre les deux pays. Initiés en 2022, les travaux sur ce document stratégique ont été finalisés en juin 2023. Il vise des objectifs pour un développement stable et durable, tant pour les deux nations que pour l'ensemble de la région.

Partenariat renforcé pour l'avenir

Cet accord pose les bases d'une relation nouvelle entre la Russie et l'Iran. Le dialogue qui a précédé sa signature s'est distingué par une approche constructive et amicale, reflet de la priorité accordée par Moscou au renforcement des liens avec Téhéran. Les deux pays partagent des positions communes sur la majorité des questions de politique étrangère et poursuivent des voies mondiales indépendantes, en résistant aux pressions extérieures et aux sanctions jugées illégitimes.

Le développement de la coopération économique occupe une place centrale dans l'accord. L'un des projets clés est le corridor de transport international Nord-Sud, qui ouvre de nouvelles opportunités commerciales et stratégiques pour les deux partenaires.

Coopération régionale et mondiale

Outre les dimensions économiques, l'accord réaffirme l'engagement des deux pays en faveur de la stabilité régionale. La Russie et l'Iran s'engagent à travailler de concert pour maintenir la paix dans le Caucase du Sud, en favorisant des solutions diplomatiques aux tensions existantes. Concernant la Syrie, les deux pays poursuivent leurs efforts pour parvenir à une solution globale, en s'appuyant sur des initiatives communes et des mécanismes de coordination.

Le document aborde également la question de Gaza, en exprimant l'espoir que les accords régionaux permettront d'instaurer une stabilité durable et de prévenir de nouvelles escalades.

Transfert de technologies dans les énergies renouvelables

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araqchi, a souligné que cet accord constitue une feuille de route claire pour l'avenir. Il couvre des domaines variés, allant de la collaboration économique et technologique à l'aide humanitaire. L'accent est mis sur le renforcement de la coopération en matière de défense et de sécurité, l'augmentation des échanges commerciaux, ainsi que la production et l'exportation d'énergie.

Par ailleurs, l'accord prévoit des mesures pour faciliter le transfert de technologies dans le domaine des énergies renouvelables, un secteur stratégique pour les deux pays. Le volet touristique n'est pas en reste, avec la mise en place de conditions de voyage simplifiées pour encourager les flux de visiteurs entre les deux pays.

Enfin, l'accord prévoit un renforcement des échanges culturels, avec la création de programmes communs destinés à favoriser la compréhension mutuelle et les interactions entre les sociétés civiles russes et iraniennes.

Budget 2025

Audrey Bélim fait voter un amendement favorable aux agriculteurs réunionnais

Vendredi dernier, la sénatrice de la Plateforme réunionnaise, Audrey Bélim, a fait adopter un amendement au sein de la mission Agriculture du projet de loi de finances 2025 examiné au Sénat et intitulé « Justice pour nos agriculteurs : 8 millions d'euros pour le régime spécifique d'approvisionnement ». Voici son communiqué.

Attendu depuis une décennie maintenant, le Sénat a adopté hier soir (vendredi — NDLR) mon amendement abondant le Régime Spécifique d'Approvisionnement (RSA) de 8 millions d'euros, dont 5 millions pour La Réunion. Un vote transpartisan que nous sommes allées chercher avec les dents !

Pour rappel, le RSA est un dispositif crucial. Il compense les surcoûts liés à l'éloignement des Outre-mer pour importer des matières premières pour l'alimentation animale. Son maintien au même niveau depuis plus de 10 ans, conjuguée à la forte inflation actuelle, mettait en péril l'existence de nos filières agricoles ultramarines. Les filières, après avoir pris absorbé cette inflation, n'avait plus d'autre choix que d'augmenter prochainement le prix de leurs produits, ce qui, vu l'inflation actuelle, allait détourner les Réunionnais de nos produits péi.

Abonder le RSA, c'est participer à lutter contre la vie chère. C'est permettre à notre produits locaux de proposer des prix compétitifs face aux produits importés et de les concurrencer. Depuis mon élection au Sénat, mon premier combat a été que cette promesse gouvernementale soit tenue.

Cette mobilisation s'est traduite par le dépôt d'un amendement lors du budget 2024, puis par un courrier à la Première ministre de l'époque Elisabeth BORNE. Cette question a également été portée jusqu'à l'Élysée à Emmanuel Macron lors d'événements en marge du salon de l'Agriculture. Je tiens particu-

lièrement à saluer la mobilisation des filières agricoles réunionnaises qui n'ont jamais cessé de porter cette revendication légitime.

Cette hausse du RSA est fondamentale pour La Réunion. Elle doit nous permettre de consolider notre production locale, de renforcer notre autonomie alimentaire et de préserver le pouvoir d'achat des Réunionnais dans un contexte économique tendu.

Je resterai vigilante pour que ces 8 millions d'euros demeurent jusqu'à l'adoption finale du projet de loi de finances pour 2025 et continuerai à défendre les intérêts de notre agriculture réunionnaise, pilier essentiel de notre développement territorial. Nous sommes un peuple qui sait ce que veut dire Ti hache y coup gros bois.

Nous voyons notamment la ministre de l'Agriculture refuser cette enveloppe et indiquer que ce sont les collectivités qui devaient participer au financement du RSA. Je le dis solennellement : ce n'est pas à la région ni au département de La Réunion de prendre en charge un dispositif étatique et de compenser un handicap structurel. C'est à la solidarité nationale et ce sera un combat transpartisan pour toute remise en cause de ce point.

Enfin, il reste évidemment beaucoup à faire. Tant pour consolider notre production locale : je déposerai des amendements dans le cadre du futur projet de loi d'orientation agricole à ce sujet et reste à l'écoute des propositions. Que pour préserver le pouvoir d'achat des Réunionnais : je regrette que mes propositions d'augmenter les effectifs de la Dgcrf et de l'Autorité de la Concurrence Outre-mer n'aient pas été acceptées mercredi. Je défendrai bientôt une proposition de loi visant à expérimenter l'encadrement des loyers Outremer. Le combat contre la vie chère est vital.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
80e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Haro dsi bann z'om politik rényoné !

Mézami si zot i rouv zot radio, mwin lé sirésèrtin zot va antann bann kouplé tradissonèl dsi bann z'om politik. Aparaman, si mi antan bien, sé bann z'om politik ké lé rèsponsab toute sak i tourn pa bien issi La Rényon. Pou bann moune i téléphone déssètènn radio si lé shoz i déroul pa konm i fo, sé zot la fote, sé zot l'otèr-pètète pa par sak zot i fé, pètète pa par lo bann déssizyon zot i pran, mé plito pou sak zot i fé pa. E pou bann déssizyon masikrok zot i pran.

Arzoute avèk sa la plipar d'moune i konpar azot avèk bann gran z'ansien, droite, konm gosh, avèk lo santre é la konklizyon sé ké zot lé pa d'nivo bann zanssien : zot i gingn pa prévoir pars gouvèrné sé prévoir, zot i gingn pa déssidé, zot lé tro parèss pou prann kan i fo bann déssizyon lé nésèssèr pou in méyèr avnir pou nou rényoné. Arzoute avèk sa zot i kalkil arienk ranpli zot posh.

Lé bien rar lo bann zoditèr i kritik l'éta lokal épi son shèf, lo préfè. Lé bien rar zot i kritik lo bann gran sèrviss i dépann la plipar d'tan l'éta mèm si banna i konsidèr ké zot na pwin arien a voir avèk bann zélu. Pars bann zélu i fé la politik, épi la politik lé sal konm noute toute i koné. Mi trouv sa plito normal pars lo partaz é la roganizassion bann pouvoir épi bann rèsponsabilité lé si tèlman konpliké, lé si tèlman mal éspliké ké lo promyé élu... kréol rényoné do préfèranss i pass sou la min, sé li mèm lé konsidéré konm lo rèsponsab sak i ariv é lé pa si bon ké sa.

Alé dir azot si wi vé kan dann l'ané 1981 kan lo pouvoir santral la domann lo parti d'aksèpt la déssantralizasion é li va oir koman lé shoz va bien marshé — noute parti l'avé in gran doute avèk rézon pars zordi pliss karantan apré ni oi lo zoutiye lé pa sak i fo kissoi pou shanj le lozissyè pou nou trape in vré nivo d'dévolpman. Zordi ni apèrsoi lo zoutiye lé pa sak i fodré anou mé sa i anpèsh pa lo bann zoditèr bann radio tape dsi bann zélu é promète azot fèr manj azot patate avèk la po kan zélékssion v'arivé.

Kèl lésson ni pé tir d'sa ? Mi panss i fo sirtou travayé. I fo sirtou éspliké pou kossa i fo shanj lé shoz é mi panss sèryèzman, ti pa pti pa n'arivé.

A bon antandèr salu !

Justin